

LES PUNAISES DE LIT : QUE PENSER, QUE FAIRE ?

RECOMMANDATIONS POUR LES PROFESSIONNELS EN CAS DE SUSPICION DE PUNAISES DE LIT CHEZ L'USAGER

Les punaises de lit concernent tout le monde, riches, pauvres, surtout dans les grandes villes ou agglomérations : elles n'ont pas de rapport avec un quelconque manque d'hygiène de la personne qui vit dans le domicile infesté.



Taille réelle : 6 mm

C'est avec un nettoyage manuel qu'on s'en débarrasse :

- passer les vêtements à la machine à laver à 60°C,
- mettre ce qui ne peut être lavé au congélateur 48 h (-20°C),
- passer l'aspirateur plusieurs fois par jour et pendant plusieurs jours (ne pas oublier plinthes, prises électriques et petits recoins) et jeter le sac de l'aspirateur dans un sac en plastique hermétiquement fermé à chaque fois,
- laver le logement à la vapeur sèche,
- désinfecter le tuyau de l'aspirateur avec de l'eau de javel.

La propagation vers les professionnels du domicile ne se fait que si l'infestation est très importante. Les punaises préfèrent sortir de leur cachette la nuit, et le jour restent souvent invisibles.

Dans la cas d'une infestation importante du domicile, il y a des manières de se protéger en tant que professionnels.

SUIVEZ LE GUIDE !

AVANT LA VISITE

- Réalisez un entretien au préalable avec la personne pour lui expliquer le pourquoi de cette procédure (risque de transmission chez d'autres patients).
- Prévoyez les équipements de protection et des sacs poubelle à emporter au domicile : sur bottes, gants et éventuellement tenue complète, un champ pour couvrir une chaise ou au minimum une tenue dédiée (à laver à 60° à la fin de l'intervention).
- N'apportez au domicile que le minimum d'affaires personnelles.
- Prévoyez des habits personnel de rechange.
- Vaporisez un insecticide à base de PYRETHRINE sur les chaussures, pantalons et sacs.
- Programmez cette visite en dernier.

AU DOMICILE

- Habillez-vous avant d'entrer dans le domicile.
- Menez l'entretien si possible dans la cuisine : lieu rarement infesté par les punaises (ou autre pièce peu infestée comme la salle de bain).
- Evitez autant que possible de vous asseoir (positions statiques).
- Allumez les lumières (les punaises fuient la lumière).
- Mettez tous vos effets dans les sacs poubelle fermés (manteau, sac à main etc.).
- Ne gardez avec vous que le matériel dont vous aurez besoin.
- Déposez les sacs poubelle dans un lieu peu infesté : chaise de cuisine (sans tissu par ex), balcon, baignoire : dans tous les cas, loin des vêtements, lits, canapés, meubles pouvant être infestés.
- Si votre intervention nécessite d'être assis (aide au repas, accompagnement social...), installez-vous sur une chaise non rembourrée ou mettez un champ pour la recouvrir.

Ne vous asseyez jamais sur un lit, un canapé, un fauteuil.

- Manipulez les vêtements et la literie doucement par petites quantités loin de votre corps avec des gants dédiés à cet effet.
- Dans le cadre d'une visite d'évaluation par un service d'aide ou de soins (SSIAD, SAAD...), si possible demandez à vérifier l'état de la literie (présence de traces noires).

A LA FIN DE LA VISITE

- Enlevez vos vêtements de protection (ou tenue dédiée) dans un lieu non infesté (hors du domicile ou cuisine ou SDB) : côté « souillé » roulé vers l'intérieur ; mettez-les dans le sac poubelle ainsi que les sur bottes ; fermez le sac.
- Avant d'ouvrir le sac poubelle contenant vos affaires personnelles, vérifiez le : inspection visuelle à la recherche d'une punaise ayant grimpé sur le sac et secouez le.
- Jetez ce sac dans le sac poubelle contenant vos vêtements. Fermez-le et jetez-le à l'extérieur de l'immeuble dans une poubelle (si vêtement de protection et non tenue dédiée à cet usage).
- Prévoyez des habits personnel de rechange si nécessaire.
- Emballez hermétiquement le matériel devant être rapporté sur votre lieu de travail.
- En arrivant sur votre lieu de travail : faites un compte-rendu à votre responsable.
- Si la présence de punaises est constatée une fois sur place, préférez reporter la visite pour mettre en place les mesures préventives décrites plus haut.
- S'il s'agit d'un acte essentiel (aide au repas, change, coucher...), appelez la responsable de votre service qui vous donnera les consignes nécessaires.
- Avec accord de la personne, prévenez les services intervenants.
- En arrivant chez vous : Si nécessaire (doute ou crainte ?) : vous pouvez enlever vos vêtements, les laver à chaud (min 60°) ou les mettre directement au sèche linge 30 mn ou dans le congélateur pendant au moins 48h.

